Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 121 (1976)

Heft: 10

Artikel: Être homme, c'est être responsable

Autor: Wyss, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344044

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Etre homme, c'est être responsable

par le capitaine EMG André Wyss

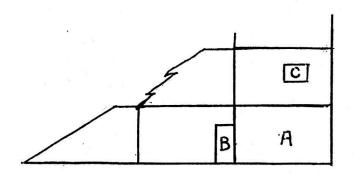
- Groupe X, garde-à-vous!
- Lieutenant, je vous annonce le groupe X prêt pour la reprise du travail.
- Commandez repos.
- Groupe X, repos.
- Je vous oriente:

« Durant les trois prochaines heures, les quatre équipes formées dans le cadre de votre groupe se présenteront à quatre différents postes de travail. Les responsables de ces postes (poste nº 1: cpl A, poste nº 2: cpl B, poste nº 3: cpl C, poste nº 4: moi-même) donneront une mission aux chefs d'équipe et ceux-ci auront cinq minutes pour apprécier la situation. Ensuite, les chefs d'équipe orienteront leur équipe et donneront leurs ordres. Une fois la mission exécutée, les chefs de poste donneront sur place leur appréciation du travail effectué ».

Cela se passait un soir du mois d'août 1975 à 0100 avec une section de recrues des troupes de protection aérienne à l'objectif du Roselet (ferme destinée à la démolition et mise à disposition de l'ER PA 246 de Genève par la place d'armes de Bière). En tant qu'instructeur de la compagnie romande en question, je précise encore ce qui suit: nous étions en 6e semaine d'ER et les recrues venaient juste de terminer la période d'instruction de détail. En outre, ces recrues effectuaient leur première sortie en campagne, soit une semaine de dislocation dans la région de Bière. En fait, il s'agissait pour elles de travailler pratiquement avec nos engins et appareils dans un véritable objectif. L'exercice de nuit en question se déroulait dans des conditions un peu spéciales, puisque cette section, organisée pour la circonstance en deux groupes de quatre équipes, devait travailler sans interruption de 1900 jusqu'à 0700 le lendemain, à raison de trois heures de travail et trois heures de repos (sous tente). C'était un « mini exercice survie », dans lequel le chef de section et ses sous-officiers fonctionnaient comme directeurs d'exercice aux postes de travail. Quant aux chefs d'équipe, ils étaient désignés parmi les recrues et, pour chaque travail, une nouvelle recrue était choisie comme chef d'équipe. Ainsi, en trois heures, il était possible de tester douze recrues en tant que chefs d'une petite formation. L'ensemble de l'exercice était contrôlé par le commandant et l'instructeur de compagnie; ils ont pu ainsi suivre chacun vingt-quatre engagements d'équipe.

Afin de mieux illustrer ce qui se passait dans la réalité, je vous propose de suivre au poste nº 1 le travail d'une équipe de la section à l'action cette nuit-là.

— Chef d'équipe, à moi! (c'est le chef du poste nº 1 qui parle).



« Trois blessés sont bloqués dans le local A. L'entrée B est impraticable. Par contre, il est possible d'accéder à A en passant par la fenêtre C et en effectuant une percée à travers le plancher séparant A du 1^{er} étage. Mission: sauver ces trois blessés et les acheminer au nid de blessés. Vous disposez pour ce travail du matériel de votre section. Répétez la mission! ».

_	Compris, je répète:				
	«	 	 	 	» .

- Le chef d'équipe réfléchit durant cinq minutes.
- Le directeur d'exercice demande ensuite au chef d'équipe: « Quelle est votre idée de manœuvre? »
- Réponse du chef d'équipe:
 « Je diviserai mon équipe en deux éléments. Le 1^{er} s'occupera de l'échelle, et le 2^e s'occupera de faire la percée et d'effectuer les sauvetages ».
- Question du directeur d'exercice:
 « Comment avez-vous réglé le problème de l'éclairage? »

- Je n'y ai pas pensé!
- Quels moyens avez-vous à disposition?
- Une lampe Tilley et des lampes Moser.
- Donnez vos ordres!
- Compris. Equipe, à moi!

« Nous devons sauver trois blessés qui se trouvent bloqués dans le local A. Toi, tu t'occupes de placer l'échelle avec les trois camarades qui sont à ta gauche. Toi, tu prépares la lampe Tilley et tu la places ici, de façon à éclairer la fenêtre. Les autres, vous ferez la percée avec la tronçonneuse ».

Cette donnée d'ordre n'était formellement pas correcte. De plus, il manquait un certain nombre d'éléments. Mais l'idée et la volonté y étaient. A ce stade, je pense sincèrement que c'est suffisant. Dans tous les cas, cela m'a permis d'observer au travail de futurs soldats qui étaient animés d'une même volonté: celle d'arriver au bout de leur mission. De plus, ces futurs soldats obéissaient à leur chef d'équipe (je le rappelle, une recrue) comme si c'était leur caporal ou leur lieutenant. En outre, j'ai remarqué que ce chef d'équipe, même s'il n'était pas toujours au bon emplacement en tant que chef, était animé d'une force merveilleuse: celle d'arriver au but par n'importe quels moyens.

Une fois la mission exécutée, le directeur d'exercice (le cpl B) explique aux recrues ce qui a bien joué et ce qui doit être amélioré.

J'ai passé quatre nuits à suivre quatre sections. J'en ai tiré de nombreux enseignements dont voici les principaux, lesquels, j'en suis certain, peuvent intéresser chaque instructeur de compagnie:

- 1. Les recrues aiment travailler dans des conditions difficiles.
- 2. Les recrues acceptent volontiers des responsabilités, à condition qu'elles se sentent aidées par leurs supérieurs et à condition de leur laisser une certaine liberté de décision.
- 3. Même si l'instruction de base n'est pas encore parfaite, il faut engager les recrues le plus rapidement possible dans des travaux pratiques.
- 4. Le succès de ce genre d'exercice dépend en grande partie de la préparation des chefs de poste (des directeurs d'exercice).

5. Certaines recrues qui semblaient à priori n'avoir aucune qualité de chef se révélèrent être d'excellents meneurs d'hommes dans ce genre de situation.

Etre homme, c'est être responsable! Voilà une citation de St-Exupéry qu'un instructeur ne doit jamais oublier...

W.

Groupe de travail suisse armée et sciences sociales

Le Groupe de travail suisse armée et sciences sociales (GSASS) a été fondé le 21 mai 1976. Selon ses statuts, cette société s'est assigné la tâche

- de démontrer la nécessité et l'intérêt de recourir aux sciences sociales pour élucider des problèmes d'ordre militaire;
- de favoriser l'échange d'informations entre les personnes et organismes concernés par ces problèmes;
- de susciter et de soutenir des recherches dans le domaine militaire;
- d'informer régulièrement le public sur les travaux en cours.

Les personnes intéressées par ces problèmes qui désireraient participer aux activités du Groupe de travail sont priées de prendre contact avec:

GROUPE DE TRAVAIL SUISSE ARMÉE + SCIENCES SOCIALES p.a. R. Hasenböhler, Stab GA, 3000 Berne 25 tél. (031) 67 23 70 (23 52)